

**AUPLATA MINING GROUP**

Siège social : Zone Industrielle de Dégrad des Cannes  
- Immeuble Simeg 97354 Rémire-Montjoly  
Société anonyme au capital de 191 945 949,3 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

## **AUPLATA MINING GROUP**

Siège social : Zone Industrielle de Dégrad des Cannes - Immeuble Simeg  
- 97354 Rémire-Montjoly  
Société anonyme au capital de 191 945 949,3 euros

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société AUPLATA MINING GROUP,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons établi en date du 13 novembre 2020, un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquons l'impossibilité de procéder au contrôle des comptes annuels et du rapport de gestion, ceux-ci n'ayant pas été mis à notre disposition dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 16 novembre 2020, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUPLATA MINING GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 15 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Transmission universelle de patrimoine Auplata Guyane Production" de l'annexe des comptes annuels exposant les impacts de cette opération sur les comptes de la société.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Evaluation des immobilisations financières

Les immobilisations financières, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 148 546 milliers d'euros, sont évaluées et dépréciées, le cas échéant, selon des modalités rappelées dans le paragraphe "immobilisations financières" des "Règles et Méthodes comptables" de l'annexe. Le tableau "Variation des dépréciations" de la Note sur les "Titres de Participation & Autres titres immobilisés" de l'annexe expose les différentes composantes et leurs évolutions respectives.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier le caractère approprié de la méthode de valorisation retenue par la direction et les éléments chiffrés utilisés ;
- Comparer les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation avec les données comptables ou avec la capitalisation boursière des derniers mois lorsqu'applicable ;
- Apprécier, le cas échéant, la cohérence des projections de flux de trésorerie de la direction avec les performances historiques des filiales et revoir les hypothèses sur lesquelles reposent les tests de dépréciation.

Nous nous sommes par ailleurs assurés du caractère approprié des informations présentées dans l'annexe aux comptes individuels.

### **Financement**

Les notes "Faits caractéristiques", "Note sur les Titres de Participation & Autres titres immobilisés", et "Etat des dettes" de l'annexe exposent les modalités de financement de l'exercice, en particulier celles relatives au financement de 4 650 milliers d'euros auprès d'un investisseur privé et l'avance en compte courant TNRF ayant fait l'objet par TNRF d'une dation en paiement en titres AMG au profit de la société. Le montant des charges associées est présenté aux paragraphes "Résultat financier" et "Résultat exceptionnel".

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les contrats de financements et leurs amendements respectifs ;
- Effectuer un examen critique du traitement comptable de ces opérations dans les comptes annuels de la société ;
- Identifier l'ensemble des flux sans impact trésorerie et s'assurer de leur correcte traduction dans les comptes ;
- Se faire confirmer le capital restant dû et les intérêts courus auprès des investisseurs et parties liées, telles que TNRF ;
- Contrôler les calculs arithmétiques réalisés pour déterminer le montant à comptabiliser en résultat au titre des intérêts d'emprunt.

Nous nous sommes par ailleurs assurés du caractère approprié des informations présentées dans l'annexe aux comptes individuels.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 15 novembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires, à l'exception du point ci-dessous.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux actionnaires appelés à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce sont mentionnées de façon inexacte et incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et à Balma, le 18 novembre 2020

Les commissaires aux comptes

**RSM Paris**

Société de Commissariat aux  
Comptes Membre de la Compagnie  
Régionale de Paris

**Deloitte & Associés**

Société de Commissariat aux  
Comptes Membre de la Compagnie  
Régionale de Versailles



**Stéphane MARIE**

Associé

**Fabien MATHIEU**

Associé

# AUPLATA MINING GROUP - AMG

Bilan au 31/12/2019

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

ZI Dégrad des Cannes

97354 Remire-Montjoly

SIRET : 33147715800140

NAF : 0729Z

Faciliorem Audit & Expertise  
32 rue de Vitruve  
75020 Paris  
Tél. 01 58 66 67 55  
[www.faciliorem.fr](http://www.faciliorem.fr)





**SOMMAIRE**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Compte de résultat
- Comptes détaillés
- Notes Annexes
- États de Gestion

## États Financiers

---

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Bilan actif**

	Brut	Amort/dépré	Net Au 31/12/2019	Net Au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i><b>Immobilisations incorporelles</b></i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 167 464	379 537	787 927	512 480
Concessions, brevets et droits similaires	866 990	802 624	64 366	36 182
Fonds commercial	3 688 761	3 688 761		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i><b>Immobilisations corporelles</b></i>				
Terrains	1		1	
Constructions	31 362 954	7 678 518	24 284 436	
Installations tech., matériels et outillages industriels	5 247 535	3 133 575	2 113 960	
Autres immobilisations corporelles	1 023 824	431 294	592 530	
Immobilisations en cours	333 956		333 956	
Avances et acomptes	2 993		2 993	
<i><b>Immobilisations financières</b></i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	170 119 337	53 161 469	116 957 868	13 932 612
Créances rattachées à des participations (note 1)				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés (note 1)	27 907 399	7 231 458	20 675 941	16 350 399
Actions Propres AMG	18 507 950	7 644 311	10 863 638	
Autres immobilisations financières	48 850		48 850	227 375
<b>Total de l'actif immobilisé ( I )</b>	<b>260 278 013</b>	<b>83 551 547</b>	<b>176 726 466</b>	<b>31 058 649</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i><b>Stocks et en-cours</b></i>				
Matières premières, autres approvisionnements	484 650		484 650	97 974
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	14 437		14 437	14 437
<i><b>Créances</b></i>				
Clients et comptes rattachés	1 479 136	493 895	985 241	10 991 175
Autres	27 241 830	19 992 938	7 248 892	965 240
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i><b>Valeurs mobilières de placement</b></i>				
Actions propres				
Autres Titres				
<i><b>Instruments de Trésorerie</b></i>				
<i><b>Disponibilités</b></i>	22		22	1 035 814
<i><b>Charges constatées d'avance</b></i>	5 831		5 831	25 038
<b>Total de l'actif circulant ( II )</b>	<b>29 225 906</b>	<b>20 486 833</b>	<b>8 739 073</b>	<b>13 129 679</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler ( III )				60 123
Primes de remboursement des obligations ( IV )				
Ecart de conversion actif ( V )	8 137		8 137	
<b>Total de l'actif ( I à V )</b>	<b>289 512 055</b>	<b>104 038 380</b>	<b>185 473 675</b>	<b>44 248 451</b>

**Bilan Passif**

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social individuel dont versé :191 945 949	191 945 949	54 195 756
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	43 179	43 179
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées	1 158	30 840 271
- Autres réserves		
Report à nouveau	(1 442 326)	
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>(57 068 969)</b>	<b>(59 702 289)</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total des capitaux propres ( I )</b>	<b>133 478 991</b>	<b>25 376 917</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
<b>Total des autres fonds propres ( I bis )</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	365 949	882 352
Provisions pour charges	1 858 300	1 706 500
<b>Total des provisions pour risques et charges ( II )</b>	<b>2 224 249</b>	<b>2 588 852</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		4 411 996
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	283 361	7 108
Emprunts et dettes financières diverses	35 635 423	652 282
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 031 042	6 134 746
Dettes fiscales et sociales	1 288 002	461 195
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 929 763	4 504 751
Autres dettes	599 929	110 604
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total des emprunts et dettes ( III )</b>	<b>49 767 519</b>	<b>16 282 682</b>
Écarts de conversion passif ( IV )	2 916	
<b>Total general du passif ( I à IV )</b>	<b>185 473 675</b>	<b>44 248 451</b>

## Compte de résultat

	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	49 700		49 700	168 935
Production vendue de services	457 152		457 152	9 014 511
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>506 851</b>		<b>506 851</b>	<b>9 183 447</b>
Production stockée				
Production immobilisée			3 297 977	
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			59 227	803 426
Autres produits			109	825
<b>Total des produits d'exploitation ( I )</b>			<b>3 864 164</b>	<b>9 987 698</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			971 937	1 574 977
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			(386 675)	(34 477)
Autres achats et charges externes *			9 164 234	18 259 116
Impôts, taxes et versements assimilés			70 606	36 897
Salaires et traitements			2 012 932	804 926
Charges sociales			796 872	353 738
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 135 274	288 216
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				44 899
Dotations aux provisions pour risques et charges			151 800	1 386 500
Autres charges			406 189	42 215
<b>Total des charges d'exploitation ( II )</b>			<b>14 323 169</b>	<b>22 757 006</b>
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			102 150	154 903
- Redevances de crédit-bail immobilier				
<b>Résultat d'exploitation ( I - II )</b>			<b>(10 459 005)</b>	<b>(12 769 308)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée ( III )				
Perte supportée ou bénéfice transféré ( IV )				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participation			324 219	466 115
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 949 459	1 035 249
Différences positives de change			1 824	56 093
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers ( V )</b>			<b>5 275 502</b>	<b>1 557 457</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions (note 2)			51 232 614	17 094 087
Intérêts et charges assimilées			5 086 449	3 154 146
Différences négatives de change			50 380	72 080
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
<b>Total des charges financières ( VI )</b>			<b>56 369 443</b>	<b>20 320 313</b>
<b>Résultat financier ( V - VI )</b>			<b>-51 093 941</b>	<b>- 18 762 856</b>
<b>Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-61 552 946</b>	<b>- 31 532 164</b>

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
<b>Produits Exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		1 081 590
Sur opérations en capital	3 069 287	14 386 451
Reprises sur provisions et transferts de charges	882 351	523 709
<b>Total des produits exceptionnels ( VII )</b>	<b>3 951 638</b>	<b>15 991 750</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	154 587	500 512
Sur opérations en capital	4 783 124	43 419 854
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (note 2)	365 950	241 508
<b>Total des charges exceptionnelles ( VIII )</b>	<b>5 303 661</b>	<b>44 161 874</b>
<b>Résultat exceptionnel ( VII - VIII )</b>	<b>-1 352 023</b>	<b>-28 170 124</b>
Participations des salariés ( IX )		
Impôts sur les bénéfices ( X )	(5 835 999)	
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VII )</b>	<b>13 091 305</b>	<b>27 536 905</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VIII + IX + X )</b>	<b>70 160 274</b>	<b>87 239 194</b>
<b>BENEFICE OU PERTE ( total des produits - total des charges)</b>	<b>(57 068 969)</b>	<b>(59 702 289)</b>

**Note 1 :** en 2018, l'ensemble des provisions des "Autres Participations" et des "Autres Titres immobilisés" étaient comptabilisées sur la ligne "Autres Participations". Un reclassement de ces provisions (3 547 K€) a été fait sur les comptes 2018 présentés en comparaison des comptes 2019.

VNC - En K€	Comptes 2018 publié	Reclassement de présentation	Comptes 2018 présenté en comparaison des comptes 2019
Autres participations	10 385	3 547	13 932
Autres titres immobilisés	19 897	-3 547	16 350

**Note 2 :** il y a eu un reclassement dans la colonne 2018 entre le résultat exceptionnel et le résultat financier égal à 16 059 K€ afin de permettre une comparaison entre les 2 exercices (cf. notes sur résultat financier et résultat exceptionnel)

En K€	Comptes 2018 publié	Reclassement des dotations/reprises	Comptes 2018 présenté en comparaison des comptes 2019
Résultat financier	-2 704	-16 059	-18 763
Résultat exceptionnel	-44 229	16 059	-28 170

**ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT**

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

**Règles et méthodes comptables**

---

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 185.473 676 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de - 57.068.969,24 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999,
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983,
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983,
- Le règlement de l'ANC n°2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**Faits caractéristiques**

---

- ◆ Consolidation d'une junior minière polymétallique et de métaux précieux présente en Guyane française, au Pérou et au Maroc. L'opération de rapprochement a été finalisée en date du 20 février 2019., Les principales étapes sont identifiées ci-après :
- ◆ Réalisation de l'augmentation de capital par apport en nature de 154,7 M€,
- ◆ Augmentation de capital en numéraire de 10,5 M€,
- ◆ Réalisation du Transfert Universel du Patrimoine de la société AGP dans AMG avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2019,
- ◆ Apurement des pertes antérieures par réduction de capital (-27,4 M€), par réduction du nominal de 0,08 € à 0,07 €,
- ◆ Remboursement de l'emprunt obligataire, émis le 26 juin 2014, début juillet 2019 (4,3 M€),
- ◆ Convention de prêt (investisseur privé) d'un montant de 4,65 M€,
- ◆ Avance en compte courant par "*dation en paiement*" en titre AMG, concédée par TNRF dans le cadre du besoin de financement du groupe pour 24,4 M€,
- ◆ Regroupement des actions AMG, 10 actions anciennes contre 1 action nouvelle,
- ◆ Modification de la dénomination sociale d'Auplata en Auplata Mining Groupe - AMG,
- ◆ Changement du libellé et du mnémonique de l'action,

- ◆ Finalisation de la construction de l'usine de "Dieu Merci",
- ◆ Obtention le 21 novembre 2019 de l'Arrêté Préfectoral Complémentaire permettant le démarrage de l'usine de "Dieu Merci" en phase de commissioning pour arriver à un traitement nominal de 300 tonnes par jour en janvier 2021,
- ◆ Exercice de l'option d'achat des titres OSEAD Fund (détenant indirectement 37,04% de CMT), permettant d'augmenter la participation d'AMG dans OSEAD Fund de 26,50 % à 39,85 %, soit un investissement de 8,0 M€

#### Justification de la continuité d'exploitation

---

Les administrateurs sont convaincus que la Société et le Groupe disposent de ressources suffisantes pour continuer à opérer dans un avenir prévisible. Dans ce cadre, les actionnaires de références confirment donner le support financier nécessaire au financement du Groupe. Par conséquent, les administrateurs adoptent la continuité d'exploitation dans le cadre de la préparation des états financiers.

Les sources de financement initiées sont diverses et permettent au Groupe de faire face à ses obligations envers les tiers.

Le Groupe a obtenu tout au long de l'exercice 2019 le support de ses actionnaires de références, la dette financière est détenue à plus de 87% par ces derniers. Dans le cadre du support octroyé, ceux-ci n'ont pas l'intention de demander le remboursement à court terme des dettes encourus.

La demande de crédit d'impôt introduite auprès de l'administration fiscale française dans le cadre de la politique d'aide à la "défiscalisation", d'un montant de 5,8 M€ obtenu le 12 mai 2020 a été réglée par l'administration française le 27 août 2020, ce qui a permis au Groupe de faire face à ses besoins de trésorerie.

La prise de contrôle de CMT, AMG possédant et la majorité au Conseil d'administration et une participation de 37,04% permet également au Groupe d'entrevoir une évolution positive dans ces capacités de financements et de levées de fonds.

Durant le second semestre 2020, le Groupe a également contracté un emprunt de 0,5 M€ auprès d'établissements financiers péruviens, et ce dans le cadre des aides gouvernementales au secteur Minier du fait de la pandémie.

Enfin, depuis le début du mois d'octobre 2020, l'usine de "Dieu Merci" a été remise progressivement en production, il est prévu qu'elle atteigne sa production nominale en janvier 2021.

Les revenus générés par les trois unités de production (AMG, AMG Pérou et CMT) seront à même de supporter les besoins de trésorerie du Groupe durant les 12 prochains mois.

Enfin, les actionnaires ont repris leurs engagements envers le Groupe dans une lettre de confort.

#### Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

---

##### ◆ COVID-19

Les événements postérieurs à la clôture du Groupe se résument principalement par la mise en place de plan d'urgence et d'une analyse pointue dès l'apparition de la pandémie de la COVID-19. Le Groupe a dès les premières annonces analysés divers scénarii devant être mise en place en fonction de la gravité de l'impact de la pandémie sur les entités opérationnelles. Dès le mois de mars 2020, une stratégie de réduction des coûts a été instaurée en corrélation avec la contraction de la demande globale.

En Guyane Française, les opérations de "commissioning" qui avaient débutés dès l'obtention de l'Arrêté Préfectoral Complémentaire le 21 novembre 2019 ont été finalisée en mars 2020. Du fait de la pandémie, l'usine de "Dieu Merci" a été fermée d'avril à mai 2020. Les améliorations techniques qui étaient planifiées au cours du premier semestre 2020 ont donc été réalisées au cours du second semestre 2020 et ce malgré les difficultés liées à la pandémie, tant à la fois logistiques, que la disponibilité des consultants spécialisés, mais également l'augmentation de certains coûts tel que le transport. Ces efforts ont été récompensés, l'usine de Dieu Merci a



repris sa production depuis octobre 2020. Cette reprise production se passe de manière progressive afin de prendre en compte les améliorations techniques apportées sur le site pour arriver à une production nominale de 300 tonnes par jour début 2021.

#### ◆ Acquisition du Fonds OSEAD

Le 19 février 2020, le groupe a levé l'option d'acquisition du solde des titres du Fonds OSEAD lui permettant ainsi de détenir indirectement au travers d'Osead Mining Maroc, 37,04 % des titres de la société minière marocaine CMT. Par la réalisation de cette opération, le Groupe détient depuis le 19 février 2020 une détention de 100% du Fonds Osead. De ce fait, le Groupe détient une position dominante de par sa participation significative mais également de par sa majorité au Conseil d'administration de CMT. L'investissement global s'est monté à 48,91 M€.

#### ◆ Évolution des dettes financières

Le 22 mai 2020, le Groupe a intégralement remboursé la dette envers l'investisseur privé. En conséquence, la garantie constituée en titres AMG a été libérée, AMG a pu dans la foulée rembourser partiellement l'actionnaire TNRF le 6 juin 2020, depuis cette date il n'y a donc plus aucune auto-détention.

#### ◆ Partenariat dans le cadre d'ARMINA

Courant mai 2020, notre partenaire dans la JV, Newmont nous a fait savoir qu'il souhaitait mettre un terme à l'accord de Partenariat. Après discussions, un accord a été signé en date du 3 août 2020 intitulé "Termination Agreement" aux termes duquel, Newmont LaSource et Auplata Mining Group - AMG d'un commun accord mettent fin à leur accord.

En application de l'alinéa 4 de l'article 43 du décret du 2 juin 2006 n° 2006-648, le Termination Agreement est conclu sous la condition suspensive de l'obtention d'une décision de non-objection de la part du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, en charge des Mines, laquelle interviendra tacitement à défaut de réponse dans un délai de deux mois à compter de la réception de la notification d'AMG informant de la fin de la JV.

Une fois la décision du Ministre obtenue, ARMINA restera le titulaire à 100% du PER BON ESPOIR. ARMINA a d'ores et déjà récupéré l'intégralité des données techniques et les carottes réalisées pendant la JV portant tant sur le PER IRACOUBO SUD que sur le PER BON ESPOIR.

### **Immobilisations incorporelles et corporelles :**

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions et Brevets :
  - Concession Dieu Merci : 8 à 14 ans
  - Logiciels : 3 ans
- Constructions :
  - Bureaux : 3 à 7 ans
  - Camp : 3 à 10 ans
  - Usine : 7 ans
  - Magasin : 7 ans
  - Laboratoire : 7 à 10 ans

- Atelier mécanique : 7 ans
- Bâtiment Gold Room : 10 ans
- Voies de terre et voies d'eau : 2 à 7 ans
- Digue : 1 à 5 ans
- Thiosulfate : 1 mois à 4 ans
- Agencements des constructions :
  - Agencement terrain – Fosses : 5 ans
  - Réhabilitation / re végétalisation : 1 à 11 ans
- Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 1 mois à 5 ans
- Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### **Stocks :**

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré (CUMP), cependant en fin d'exercice ce CUMP est comparé au dernier prix d'achat connu, c'est le prix le plus faible des deux qui est retenu pour l'inventaire de fin d'année.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### **Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :**

---

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les participations sont dépréciées à hauteur de 68 M€, les principales dépréciations portent sur :

- Les titres de GPMI et TNRF Holding ont été dépréciés d'un montant de -39 M€, cette dépréciation est principalement due aux éléments suivants :
  - Adaptation du business plan tenant compte de la diminution des cours des métaux non ferreux (Zinc et Plomb), le Groupe s'est basé principalement sur les projections des cours des métaux établies par la Worldbank, ceux-ci sont généralement considérés par les professionnels du secteur comme données conservatives (Note 2.4 du Rapport Annuel sur les comptes consolidés 2019).
  - Régression du résultat attendu sur les exercices 2019 et 2020 eu égard à la diminution des cours des métaux mais également pour l'exercice 2020 de l'impact liée à la situation de la COVID-19,
  - Eu égard à la COVID-19, report de 2 ans des investissements permettant l'accroissement de la capacité de production, les flux de trésorerie futurs et principalement le flux de trésorerie de valeur terminal ont été actualisés à des taux plus importants liée au simple report dans le temps, Le taux d'actualisation de 12,9% appliqué à l'échéance de 5 ans présente une décote de 45% alors que les mêmes conditions à l'échéance de 7 ans présente une décote de 57%. Soit une décote complémentaire liée au report de 2 ans de -22%. Exemple de sensibilité à l'échéance base sur un hypothèse de 10 KEUR.

Échéance en année	1	2	3	4	5	6	7
WACC	12,90%	12,90%	12,90%	12,90%	12,90%	12,90%	12,9%
Taux d'actualisation	88,57%	78,45%	69,49%	61,55%	54,52%	48,29%	42,8%
Exemple de valeur terminale basé sur un Cash-flow de 10 KEUR							
10,00	77,52	77,52	77,52	77,52	77,52	77,52	77,52
Valeur de l'actif	68,66	60,82	53,87	47,71	42,26	37,43	33,16
Ecart de valeur liée à l'échéance							9,11
En Pourcentage							-22%

- Le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs a été actualisé au coût moyen pondéré des capitaux ou "WACC" de 12,9%, soit un "WACC" supérieur de 2,9% au WACC applicable globalement au secteur de l'ordre de 10%. Ce WACC de 12,9% tient compte des risques et incertitudes lié à la taille de l'entité AMG Pérou et aux spécificités de ses actifs. Pour information 1% de WACC représente un impact de valorisation de la participation AMG Pérou de l'ordre de 10 M€, Exemple de sensibilité au WACC et à l'échéance base sur un hypothèse de 10 KEUR.

Échéance en année	1	2	3	4	5	6	7
WACC	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%
Taux d'actualisation	90,91%	82,64%	75,13%	68,30%	62,09%	56,45%	51,3%
Exemple de valeur terminale basé sur un Cash-flow de 10 KEUR							
10,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Valeur de l'actif	90,91	82,64	75,13	68,30	62,09	56,45	51,32
Échéance en année	1	2	3	4	5	6	7
WACC	12,90%	12,90%	12,90%	12,90%	12,90%	12,90%	12,90%
Taux d'actualisation	88,57%	78,45%	69,49%	61,55%	54,52%	48,29%	42,8%
Exemple de valeur terminale basé sur un Cash-flow de 10 KEUR							
10,00	77,52	77,52	77,52	77,52	77,52	77,52	77,52
Valeur de l'actif	68,66	60,82	53,87	47,71	42,26	37,43	33,16
Ecart en valeur liée au taux d'actualisation	- 22,25	- 21,83	- 21,26	- 20,59	- 19,83	- 19,02	- 18,16
Ecart en %	-24,5%	-26,4%	-28,3%	-30,1%	-31,9%	-33,7%	-35,4%

### Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

### Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt.

### Engagements de retraite :

La convention collective prévoit les indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice est non significatif. Il représente un total de 27 K€. Ce montant a été calculé sur la base des principales hypothèses suivantes :

- Année de référence : 2019
- Taux d'actualisation : 1,65 %
- Table de mortalité : INSEE 13-15H

### Changements de méthodes :

Il n'y a eu aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a eu aucun changement de méthode de présentation au cours de l'exercice. Il n'y a eu aucun changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

### État des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	TUP AGP	Acquisitions créances virements
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement	847 685			319 779
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 515 744		2 400	37 607
<b>TOTAL</b>	<b>5 363 429</b>		<b>2 400</b>	<b>357 386</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains			1	
Constructions sur sol propre			4 615 090	159 450
Constructions sur sol d'autrui			3 084 297	10 000
<u>Inst. gales., agenct. et aménagt. const.</u>			4 259 870	17 841
Installations techniques, matériel et outillages ind.			120 249	
<u>Inst. gales., agenct. et aménagt. Divers</u>			762 834	6 144
Mat. de transport			85 807	48 790
Mat. de bureau et info., mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			21 635 858	3 162 039
Avances et acomptes			2 993	
<b>TOTAL</b>			<b>34 566 998</b>	<b>3 404 264</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	43 002 569		(27 538 405)	154 655 173
Autres titres immobilisés	19 897 399			8 010 000
Actions propres AMG				22 968 750
Prêts et autres immobilisations financières	227 375		11 293	
<b>TOTAL</b>	<b>63 127 344</b>		<b>(27 527 112)</b>	<b>185 633 923</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>68 490 772</b>		<b>7 042 286</b>	<b>189 395 574</b>

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluation
	Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement			1 167 464	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			4 555 751	
<b>TOTAL</b>			<b>5 723 215</b>	
Terrains			1	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	(23 494 117)		28 268 657	
Inst. gales., agenct. et aménagt. const.			3 094 297	
Installations techniques, matériel et outillages ind.	(969 824)		5 247 535	
Inst. gales., agenct. et aménagt. divers			120 249	
Mat. de transport			768 978	
Mat. de bureau et info., mobilier			134 597	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	24 463 941		333 956	
Avances et acomptes			2 993	
<b>TOTAL</b>			<b>37 971 263</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			170 119 337	
Autres titres immobilisés			27 907 399	
Actions propres AMG		-4 460 801	18 507 949	
Prêts et autres immobilisations financières		-189 818	48 850	
<b>TOTAL</b>		<b>-4 650 619</b>	<b>216 583 535</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>-4 650 619</b>	<b>260 278 013</b>	

### Immobilisations incorporelles

	Montant brut
Géologie Dieu Merci	7 778
Géologie Couriège	824 481
Géologie Elysée	335 205
<b>Frais de recherche</b>	<b>1 167 464</b>

Les frais de recherche sont amortis à compter de l'exploitation des sites auxquels ils se rapportent et sur la durée du permis.

Concessions, brevets et droits similaires.

Titulaire	Nom	Titre minier	Substances	Identifiant	Capacité de l'usine	Surface (Km <sup>2</sup> )	Date d'échéance	Statut
AMG	Courrière	Permis Exclusif de Recherches	Au, Cu, Pb, Zn, Métaux précieux et Pierres précieuses et Substances connexes	11/2010	n.a	14	03/07/2020	Demande de transformation en Permis d'Exploitation déposé le 22 juin 2020 en cours d'instruction
AMG	Dieu Merci	Concession	Au	04/80	300 t / j	Initialement 102,4 km <sup>2</sup> ramené à 83 km <sup>2</sup> dans la demande de renouvellement	31/12/2018	Demande de renouvellement de concession pour 25 ans déposée le 8 août 2016 en cours d'instruction
AMG	La Victoire	Concession	Au	03/80	n.a	21,6	31/12/2018	Demande de renouvellement de concession pour 25 ans déposée le 2 décembre 2016 en cours d'instruction
AMG	Renaissance	Concession	Au	02/80	n.a	Initialement 12,5 km <sup>2</sup> ramené à 8,1 km <sup>2</sup> dans la demande de renouvellement	31/12/2018	Demande de renouvellement de concession pour 25 ans déposée le 2 décembre 2016 en cours d'instruction
ARMINA	Bon Espoir	Concession	Au, Substances connexes, Ag, Pt, Métaux de la mine du Pt, Cu, Ce, Sc, Autres éléments de terres rares, Zn, Pb, Chr, Ni, Bi, Te, Diamant	2016-0014-MI	n.a	122,275	n.a	Demande initiale de concession pour une durée de 15 ans déposée le 28 octobre 2016 en cours d'instruction
ARMINA	Bon Espoir	Permis Exclusif de Recherches	Au et Substances connexes	21/2001	n.a	122,275	31/10/2016	Demande de Permis d'Exploitation déposée le 28 octobre 2016 en cours d'instruction
ARMINA	Iracoubo sud	Permis Exclusif de Recherches	Au, Métaux de bases et Substances connexes	04/2010	n.a	206,8	02/03/2020	Permis arrivé à échéance le 2 mars 2020 non renouvelé
SMYD	Dorlin	Permis d'Exploitation	Au	12/2010	n.a	84	31/07/2015	PEX renouvelé le 30 juillet 2020 jusqu'au 31 juillet 2020
SMYD	Dorlin	Demande de concession	Au	2020 386 EARM2 YLR	n.a	Initialement 84 km <sup>2</sup> ramené à 83,67 km <sup>2</sup>	n.a	Demande de transformation du PEX en concession pour une durée de 25 ans réceptionnée par la DGALN le 2 juin 2020 en cours d'instruction
SMYD	Yaou	Permis d'Exploitation	Au	19/2009	n.a	52	11/11/2014	Demande d'octroi de concession pour une durée de 25 ans réceptionnée par la DGALN le 25 novembre 2019, en cours d'instruction

Sources internes

Les concessions sont amorties sur leur durée de validité.

### État des amortissements

Cadre A					
SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	TUP AGP	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'étab. et développement	335 205		44 332		379 537
Autres postes d'immo. incorp.	790 801	1 303	10 519		802 624
<b>TOTAL</b>	<b>1 126 006</b>	<b>1 303</b>	<b>54 851</b>		<b>1 182 161</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui		28 081	178 400		206 481
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.		1 239 066	360 446		1 599 513
Inst. Techniques, mat. et outillage indust.		350 490	378 744		729 234
Inst. gales., agenc. et aménagements divers					
Matériel de transport		155 288	72 722		228 010
Mat. de bureau et informatique, mobilier		26 357	29 987		56 343
Emballages récup. et divers					
<b>TOTAL</b>		<b>1 799 281</b>	<b>1 020 299</b>		<b>2 819 580</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 126 006</b>	<b>1 800 584</b>	<b>1 075 151</b>		<b>4 001 741</b>

## État des dépréciations

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	TUP AGP	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b>					
Immobilisations incorporelles	3 688 761				3 688 761
Immobilisations corporelles		7 823 807			7 823 807
Autres titres immobilisés	3 547 399		3 684 059		7 231 458
Immobilisations titres de participations	29 069 957	(14 946 688)	39 038 200		53 161 469
Actions propres AMG			7 644 311		7 644 311
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	493 895				493 895
Autres provisions pour dépréciation	24 076 352		667 775	4 751 189	19 992 938
<b>TOTAL</b>	<b>60 876 364</b>	<b>(7 122 881)</b>	<b>51 034 345</b>	<b>4 751 189</b>	<b>100 036 639</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>62 002 370</b>	<b>(5 322 297)</b>	<b>52 109 496</b>	<b>4 751 189</b>	<b>104 038 380</b>

Cadre B	Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. A la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionnel	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'étab. et développement Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>			<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	60 123		60 123	
Primes de remboursement des obligations				

### Note sur les Titres de Participation & Autres titres immobilisés

La variation des titres de Participation est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<i>Valeurs brutes - En K€</i>	31/12/2018	Acquisition	Cession	Autres	31/12/2019
<b>Titres de participation</b>	<b>43 002</b>	<b>154 655</b>	<b>0</b>	<b>-27 538</b>	<b>170 119</b>
SA Auplata Guyanne Production	27 538			-27 538	0
SASU Société Minière Yaou Dorlin	13 868				13 868
SARL Armina Ressources Minières	1 555				1 555
SAS Verdal Reforestaje	7				7
OSEAD Mining Cote d'Ivoire	34				34
GPMI		39 299			39 299
TNRF		115 356			115 356
<b>Autres Titres Immobilisés</b>	<b>19 897</b>	<b>8 010</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27 907</b>
Fonds OSEAD	15 900	8 010			23 910
Elément ASA	3 997				3 997

Le 26 juin 2014 AMG (ex Auplata) a émis un emprunt obligataire d'une durée de cinq ans, soit jusqu'au 26 juin 2019, avec un taux d'intérêt de 8% par an. Conformément à son engagement, AMG a remboursé, outre le principal et les intérêts, les intérêts courus entre le 26 juin 2019 et la date effective du remboursement de l'emprunt obligataire.

Afin de pouvoir procéder à ce remboursement, AMG a dû contracter une dette financière auprès d'un investisseur privée (en dehors des parties liées). Le contrat avec cet investisseur privé prévoyait une garantie en actions AMG représentant trois fois le montant de l'emprunt initial de 4,65 M€ le "Margin Call" (le "Margin Call"). Dans l'hypothèse où la contrevalet du nombre d'actions AMG remises en garantie devenait inférieur à ce montant, il y avait obligation de remettre de nouvelles actions AMG en complément. AMG ne détenant pas en propres le nombre d'actions AMG correspondant à cette garantie, elle s'est rapprochée de son actionnaire de référence, la société TNRF pour lui demander de se substituer à AMG dans le cadre de cette garantie. Aux termes de l'accord entre TNRF et AMG, TNRF a fait une avance en compte courant à AMG d'un montant de 15,9 M€ dont la modalité de paiement était une "dation en paiement" en actions AMG, ce qui a représenté 34.000.000 actions AMG. En application du Margin Call, TNRF a dû à deux reprises apporter en garantie à l'investisseur privé une fois 8.500.000 actions AMG supplémentaires et une deuxième fois 10.000.000 actions AMG supplémentaires soit un total de 52.500.000 AMG ce qui représente un montant global de 24,4 M€. Les variations sont expliquées dans les faits marquants (cf. Faits Marquants).



**Variation des dépréciations :**

<b>Dépréciations - En K€</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>Dotation</b>	<b>Reprise</b>	<b>Autres</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Titres de participation</b>	<b>-29 071</b>	<b>-39 038</b>	<b>0</b>	<b>14 967</b>	<b>-53 162</b>
SA Auplata Guyanne Production	-14 947			14 967	0
SASU Société Minière Yaou Dorlin	-13 868				-13 868
SARL Armina Ressources Minières	-249				-249
SAS Verdal Reforestaje	-7				-7
OSEAD Mining Cote d'Ivoire		-34			-34
GPMI		-9 911			-9 911
TNRF		-29 093			-29 093
<b>Autres Titres Immobilisés</b>	<b>-3 547</b>	<b>-3 684</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-7 231</b>
Fonds OSEAD	0	-3 450			-3 450
Elément ASA	-3 547	-234			-3 781
<b>Actions propres AMG</b>		<b>-7 644</b>			<b>-7 644</b>

Les titres de participations sont dépréciés afin de prendre en compte les situations nettes négatives des filiales concernées.

Les participations TNRF Holding et GPMI ont été dépréciées sur la base des tests de valeur. Le rapport financier reprend l'intégralité des hypothèses (note 10.1.1)

Les autres titres immobilisés ELEMENT ASA, FONDS OSEAD et les actions propres AMG sont dépréciés sur la base de l'évolution du cours de bourse de chacune des sociétés concernées (pour Fond OSEAD il s'agit de CMT qu'elle détient indirectement).

## Liste des filiales et participations

Valeurs présentées en milliers d'euros.

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote part du capital détenue (en %)	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
<b>Filiales détenues à + de 50%</b>										
SASU Société Minière Yaou Dorlin	20 360	(38 420)	100,00%	13 868	0			3	(703)	
SARL Armina Ressources Minières	2 400	(2 994)	100,00%	1 555	1 306				(84)	
SAS Verdal Reforestation	10	(372)	66,00%	7	0				(10)	
GPMI	10 K USD	(18)	100,00%	39 299	29 388				(18)	
TNRF	3	116 160	100,00%	115 356	86 263				(664)	
<b>Participations détenues entre 10% et 50%</b>										
OSEAD Mining Cote d'Ivoire	69	(2 538)	50,00%	34	0				(151)	
Fonds OSEAD*	10	10 292	39,85%	23 910	20 460					
<b>Sociétés détenues au moins à 10%</b>										
Element ASA			1,99%	3 997	216					

\*comptes arrêtés au 31 décembre 2019

## Stocks

	Montant en €
Produits chimiques	409 650
Consommables combustibles	65 064
Gasol détaxé	9 936
<b>Total</b>	<b>484 650</b>

Les stocks sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux.

**État des provisions**

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglées</b>				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>				
<b>Risques et charges</b>				
Provisions pour litiges	882 352	365 949	882 352	365 949
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 706 500	151 800		1 858 300
<b>TOTAL</b>	<b>2 588 852</b>	<b>517 749</b>	<b>882 352</b>	<b>2 224 249</b>

**LES AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :**

- **Provisions pour Remise en état :**

Elles correspondent à la provision pour remise en état. Elle couvre les coûts futurs de réhabilitation du site minier de Dieu Merci à l'issue de son exploitation estimée, soit au 31 décembre 2036 et du site d'Élysée (Paul Isnard) sur la durée du contrat d'amodiation conclu avec la société SOTRAPMAG se terminant au 31 décembre 2018.

Le calcul de cette provision se base sur les engagements prévus dans le rapport ICPE.

Dans le cas d'une dégradation immédiate, la provision pour remise en état des sites est constituée immédiatement pour le montant total du coût de la remise en état, dès la réalisation de l'installation (ou de la dégradation). Ce coût total est inclus dans le coût de l'actif lié, et l'étalement du coût de la dégradation immédiate s'effectue par le biais de l'amortissement, qui est incorporé dans le coût de production. La provision pour remise en état s'enregistre dans un compte de provisions pour risques et charges.

Dans le cas d'une dégradation progressive, la provision doit être constatée à hauteur du montant des travaux correspondant à la dégradation effective du site à la date de clôture de l'exercice. Aucune provision ne peut donc être constatée pour la partie du site qui n'a pas encore été exploitée, donc dégradée. La contrepartie de cette provision est une charge.

Les obligations de remise en état des sites peuvent naître de la réalisation de :

- dégradations immédiates nécessaires à l'exploitation future (cas de campagnes de découverte, d'installations devant être démantelées ...);
- dégradations progressives causées par l'exploitation ou l'extraction.
- Les principales natures de coûts prises en compte dans l'évaluation de la provision sont les suivantes :
- Re-profilage, re-talutage et re-végétalisation des fosses d'extraction ;
- Traitement des eaux de ruissellement, digues,
- Démontage des installations,

- Élimination des déchets.
- **Provision pour litige fournisseur SIRPE :**

Un litige commercial oppose le groupe au fournisseur SIRPE agence de communication, le Groupe a provisionné dans ses comptes 0,3 M€, la demande de la partie adverse se monte à 0,5 M€. L'affaire doit être entendue en 2020.

- **Provision pour litige prud'homaux :**

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe AMG est impliqué dans un certain nombre de procédures prud'homales. Des dommages et intérêts peuvent être demandés dans le cadre de ces procédures. À la clôture des comptes 2019, ces litiges prud'homaux sont provisionnés à hauteur de 1,2 M€ et portent sur quinze procédures en cours, dont 13 suite à la fermeture du site de Yaou.

#### État des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	18 507 950		18 507 950
Autres immobilisations financières	48 850		48 850
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	514 165	514 165	
Autres créances clients	964 971	964 971	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	20 719	20 719	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices (3)	5 835 999	5 835 999	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	19 992 938	19 992 938	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	1 392 174	1 392 174	
Charges constatées d'avance	5 831	5 831	
<b>TOTAL</b>	<b>47 283 596</b>	<b>28 726 797</b>	<b>18 556 799</b>
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	<b>22 968 750</b>		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	<b>4 460 800</b>		
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

(1) Ce poste correspond aux actions propres Auplata.

(2) Ce poste correspond principalement aux comptes courants débiteurs de filiales (SMYD, Armina, OMCI et Verdal)

(3) Crédit d'impôt pour investissement productif en Guyane

## État des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	272 498	272 498		
- à plus d'1 an à l'origine	10 863	10 863		
Emprunts et dettes financières diverses (1) Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 536 733 10 031 042 210 690 810 883	3 536 733 10 031 042 210 690 810 883		
Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés	266 429	266 429		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés (2) Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres) Dettes représentatives de titres empruntés Produits constatés d'avance	1 929 763 32 098 690 599 929	1 929 763 32 098 690 599 929		
<b>TOTAL</b>	<b>49 767 519</b>	<b>49 767 519</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 590 572			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 794 954			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

- (1) Ce poste correspond à la dette financière vis-à-vis d'un investisseur privé et des dépôts de garantie reçus,  
(2) Ce poste correspond principalement au compte courant de Strategos group LLC, San Antonia International Limited et Tribeca Natural Ressources Fund. Ci-dessous le détail des dettes parties liées et Point 3.5.2 du Rapport de Gestion :

- ◆ TNRF : Afin de pouvoir octroyer les garanties demandées par l'investisseur privée dans le cadre du financement ayant permis le remboursement de l'Emprunt Obligataire de 2014, TNRF a procédé à une avance en compte courant initial d'un montant de 15,9 M€ dont la modalité de paiement était une "dation en paiement" en actions AMG, ce qui a représenté 34.000.000 actions AMG. En application du Margin Call, TNRF a dû à deux reprises apporter en garantie à l'investisseur privée une fois 8.500.000 actions AMG supplémentaires et une deuxième fois 10.000.000 actions AMG supplémentaires soit un total de 52.500.000 AMG ce qui représente un montant global de 24,4 M€, les actions transférées ont été valorisée au cours de bourse du jour du transfert soit 0,4375 €. L'exécution de la garantie a débuté le 1er octobre 2019 et s'est achevé le 22 mai 2020, date du remboursement intégral du prêt à l'investisseur privé. Au 31 décembre 2019, cet emprunt avait été partiellement remboursé l'encours (dette et coûts de la dette) s'élevait à 3,3 M€.
- ◆ SAIL : La dette relative aux avances en trésorerie ont été valorisées à la valeur nominale (2,0 M€).
- ◆ Fonds G2M : La dette relative aux avances en trésorerie ont été valorisées à la valeur nominale (1,1 M€).

 **Litige commercial KGA :**

Le Groupe est également en litige dans le cadre d'honoraires liés à la structuration de l'emprunt convertible négocié en 2017/2018, ce litige porte sur une dette commerciale de 1,75 M€. La partie adverse a été déboutée en première instance de sa demande d'indemnité provisionnelle par une ordonnance de référé du tribunal mixte de commerce de Cayenne en date du 9 mai 2019. La partie adverse a donc interjeté appel de cette ordonnance. Par une décision en date du 11 mai 2020, la cour d'Appel de Cayenne a confirmé l'ordonnance du 9 mai 2019. Cette décision d'appel a été signifiée en août 2020 avec un délai de cassation de pourvoi en cassation de 4 mois, le siège de l'adversaire étant situé à l'étranger. Il est à noter que cette affaire a fait l'objet d'une prise en compte en dette commerciale pour l'intégralité du montant soit 1,75 M€ eu égard au caractère de prudence de présentation des comptes, cela ne confirme en rien l'acceptation par la société de la dette et de la prestation.

- **Litige commercial SOTRAPMAG :**

La société SOTRAPMAG filiale d'AMG cédée à la société Columbus Gold en janvier 2013 était impliquée dans un litige commercial avec la SBTPME portant sur un contrat de gestion et d'entretien de pistes antérieur à la cession et dont les factures avaient été contestées.

Au cours de l'année 2016, SOTRAPMAG et la SBTPME ont réglé leurs différends par un accord confidentiel, AMG restant assignée par la SBTPME depuis le mois de juin 2014 pour rupture abusive des relations commerciales d'un contrat signé en date du 20 octobre 2010.

En date du 27 octobre 2016, AMG a été condamnée en première instance à verser à la SBTPME la somme de 450.000 € à titre de dommages-intérêts. Une ordonnance de référé en date du 10 février 2017 a ordonné l'arrêt de l'exécution provisoire décidée par le jugement du tribunal de commerce de Cayenne du 27 octobre 2016.

AMG a fait appel du jugement du 27 octobre 2016. Au 31 décembre 2019, cette affaire a fait l'objet d'une prise en compte en dette commerciale pour l'intégralité du montant soit 0,2 M€ eu égard au caractère de prudence de présentation des comptes, cela ne confirme en rien l'acceptation par la société de la dette. La procédure a été réinscrite au rôle en décembre 2019.

### Charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		175 496
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 863	6 977
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 289 113	1 144 548
Dettes fiscales et sociales	523 648	356 288
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382 361	59 870
Autres dettes	530 045	77 898
<b>TOTAL</b>	<b>4 736 029</b>	<b>1 821 077</b>

### État des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
16883100 INTERET COURUS/EO 2014		175 495.58
51810000 Intérêts courus à payer	10 862.56	6 977.47
40800000 Fournisseurs Factures non parvenues	825 348.20	
40810000 Fournisseurs Factures non parvenues	2 241 788.66	919 991.92
40812000 REDEVANCE GUYANOR (EURO RESSOURCES)		2 579.18
40813000 REDEVANCE GOLDENSTAR	221 976.41	221 976.41
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	175 131.00	39 124.43
43820000 Charges sociales sur congés à payer	71 804.00	16 041.00
43861000 TAXE APPRENTIS.	4 849.02	10 105.02
43862000 DIF FORMATION	12 013.53	7 683.57
43863000 AGEFOS-CIF	176.24	176.24
43865000 EFFORT CONST.	7 585.16	7 585.16
43865100 TAXE TRAVAILLEUR HANDICAPE	3 600.00	3 600.00
44860000 Etat Charges à payer	248 488.60	271 972.79
40840000 Fournisseurs d'immobilisations Factures non parvenues.	382 360.62	59 870.40
41980000 Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	6 208.09	6 208.09
46860000 Divers Charges à payer	523 837.02	71 689.45
<b>TOTAL</b>	<b>4 736 029</b>	<b>1 821 077</b>

### Produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	168 854	10 486 871
Autres créances	37 910	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		3 135
<b>TOTAL</b>	<b>206 764</b>	<b>10 490 006</b>

### État des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
41810000 Clients Factures à établir	168 853.71	59 130.00
41840000 FAE sur cession d'Immobilisations		10 427 740.61
40980000 Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	37 910.04	
43870000 Produits à recevoir		0.28
51880000 Intérêts courus à recevoir		3 135.27
<b>TOTAL</b>	<b>206 764</b>	<b>10 490 006</b>

**Produits et charges constatés d'avance**

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation	5 831	25 038
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>	<b>5 831</b>	<b>25 038</b>

**Transmission universelle de patrimoine Auplata Guyane Production**

AMG a procédé à une transmission universelle de patrimoine d'AGP. La transmission universelle de patrimoine est devenue effective au 30 juin 2019 avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'opération juridique a généré un impact dans le compte de résultat financier d'AMG à hauteur de 1 337 K€.

Actif		Passif	
Immobilisations incorporelles	1 097	Concours bancaires	92 650
Immobilisations corporelles	24 943 912	<b>Dettes financières</b>	<b>92 650</b>
Immobilisations financières	11 293		
<b>Actif immobilisé</b>	<b>24 956 302</b>	Dettes fournisseurs	12 058 892
Créances clients	285 807	Dettes sociales & fiscales	147 750
Autres créances	580 301	Autres dettes	2 271 248
Charges constatées d'avance	1 613	<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>14 477 890</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>867 721</b>		
<b>Total Actif</b>	<b>25 824 023</b>	<b>Total Passif</b>	<b>14 570 540</b>
		Valeur actif net apporté	11 253 K€
		Valeur des titres de participations AMP au 30 juin 2019	12 591 K€
		<b>Mali de fusion</b>	<b>1 338 K€</b>



**Composition du capital social**

	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
Actions composant le capital social au début de l'exercice	677 446 944	0,08	54 195 756
11 février 2019: augmentation par apport en nature de 100% des actions des sociétés TNRF et GPMI	1 933 189 655	0,08	154 655 172
25 février 2019: augmentation de capital en numéraire	131 448 396	0,08	10 515 872
Réduction de capital par réduction de la valeur nominale de 0,08 € à 0,07 €		0,01	-27 420 850
A l'issue des procédures de regroupement des actions	2 742 084 995	0,07	191 945 949
Regroupement des actions de la société par attribution d'une action nouvelle d'une valeur nominale de 7 euros contre 10 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,07€	274 208 500	0,70	191 945 949
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice	274 208 500	0,70	191 945 949

**Bons de souscription d'actions**

Aucun bon de souscription d'action n'est en circulation au 31 décembre 2019, à l'exception des BSA EHGO, à savoir :

- (a) 21 novembre 2017 pour 17.333.333 BSA1 et 17.333.333 BSA2, exerçables jusqu'au 21 novembre 2021
- (b) 22 février 2018 pour 41.000.000 BSA1 et 41.000.000 BSA2, exerçables jusqu'au 22 février 2022.

Chacun de ces BSA donne le droit de souscrire à 1 action à un prix d'exercice qui était initialement de 0,30 € avant le regroupement d'actions d'AMG à raison de 10 actions anciennes pour 1 action nouvelle, le regroupement a été finalisé le 3 mai 2019 et qui est donc égal à ce jour de 3,00 €.

**Tableau de variation des capitaux propres**

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Soldes au 31/12/2019
Capital	54 195 756		165 171 044	-27 420 850	191 945 949
Primes d'émission					
Réserve légale	43 179				43 179
Réserves générales					
Réserves réglementées	30 840 271	-30 839 113			1 158
Report à nouveau		-28 863 176		27 420 850	-1 442 326
Résultat de l'exercice	-59 702 289	59 702 289	-57 068 969		-57 068 969
Autres répartition					
<b>Total capitaux propres</b>	<b>25 376 917</b>		<b>108 102 075</b>		<b>133 478 991</b>

## Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

	Terrains	Constructions	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
<b>Valeur d'origine :</b>			337 000		337 000
<b>Amortissements :</b>					
Cumuls des exercices antérieurs			275 217		275 217
Dotations de l'exercice			61 783		61 783
<b>TOTAL</b>			<b>337 000</b>		<b>337 000</b>
<b>Redevances payées :</b>					
Cumuls des exercices antérieurs			307 867		307 867
Montants de l'exercice			69 113		69 113
<b>TOTAL</b>			<b>376 980</b>		<b>376 980</b>
<b>Redevances restantes dues :</b>					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
<b>TOTAL</b>					
<b>Valeur résiduelle :</b>					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
<b>TOTAL</b>					
Montant pris en charge dans l'exercice :					

## Chiffre d'affaires

	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	49 700		49 700	168 935
Production vendue de services	457 152		457 152	9 014 511
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>506 851</b>		<b>506 851</b>	<b>9 183 447</b>

En 2019, la Société n'a pas produit d'or, les 49,7 K€ de production vendue de bien correspondent à un reliquat de 2018 de redevances sur la production d'or, réglé par un sous-traitant.

Les prestations de services et les produits des activités annexes s'élèvent à un total de 457 K€. Elles correspondent essentiellement aux refacturations à nos sous-traitants des prestations logistiques relatives à leurs approvisionnements, notamment en carburant ainsi qu'aux refacturations aux filiales d'achats de biens et services (ventes de marchandises), de main d'œuvre et de prestations de services.

**Résultat financier**

<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation	324 219	466 115
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 949 459	1 035 249
Différences positives de change	1 824	56 093
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers ( V )</b>	<b>5 275 502</b>	<b>1 557 457</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	51 232 614	17 094 087
Intérêts et charges assimilées	5 086 449	3 154 146
Différences négatives de change	50 380	72 080
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements		
<b>Total des charges financières ( VI )</b>	<b>56 369 443</b>	<b>20 320 313</b>
<b>Résultat financier ( V - VI )</b>	<b>-51 093 941</b>	<b>- 18 762 856</b>

**Les dotations/ reprises financières aux provisions sont principalement constituées des éléments suivants :**

- Dépréciation des titres TNRF pour -29 093 K€,
- Dépréciation des titres GPMI pour -9 911 K€,
- Dépréciation des titres OSEAD MINING COTE D'IVOIRE pour -34 K€.
- Reprise (nette de dotations) des provisions pour dépréciation des comptes courants pour +4 083 K€,
- Dépréciation des actions propres Auplata pour -7 644 K€,
- Dépréciation des titres ESA pour -234 K€ et OSEAD pour -3 450 K€.

**Les intérêts et charges assimilées sont constitués principalement des éléments suivants :**

- Mali afférent à la TUP de la société AGP pour 1 338 K€
- Intérêts sur l'emprunt financier vis-à-vis du tiers Evangelista pour 970 K€
- Intérêts sur les comptes courants :
  - TNRF : 1 634 K€
  - SAIL : 488 K€
  - Strategos : 138 K€
  - SMYD : 47 K€

**Résultat exceptionnel**

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
<b>Produits Exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		1 081 590
Sur opérations en capital	3 069 287	14 386 451
Reprises sur provisions et transferts de charges	882 351	523 709
<b>Total des produits exceptionnels ( VII )</b>	<b>3 951 638</b>	<b>15 991 750</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	154 587	500 512
Sur opérations en capital	4 783 124	43 419 854
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	365 950	241 508
<b>Total des charges exceptionnelles ( VIII )</b>	<b>5 303 661</b>	<b>44 161 874</b>
<b>Résultat exceptionnel ( VII - VIII )</b>	<b>-1 352 023</b>	<b>-28 170 124</b>

Le résultat exceptionnel a été impacté principalement par le résultat de cession des actions propres AMG pour - 1 391 K€,

### Résultat et impôts sur les sociétés

La société AUPLATA MINING GROUP s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés en tant que tête du groupe d'intégration fiscale formé par elle-même et par les filiales suivantes : SMYD et ARMINA.

Il n'y a pas de charges d'impôt dans les comptes d'AUPLATA au 31 décembre 2019

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
Résultat courant	-54 307 991	5 835 999	-48 471 992
Résultat exceptionnel	-8 596 977		-8 596 977
Participations des salariés			0
<b>Résultat comptable</b>	<b>-62 904 968</b>	<b>5 835 999</b>	<b>-57 068 969</b>

L'économie d'impôt est relative à la demande de crédit d'impôt pour investissement productif en Guyane.

Le résultat fiscal de l'exercice est une perte de 23 303 K€ et conduit à un déficit fiscal cumulé à la clôture de l'exercice de 91 465 K€.

### Crédit d'impôt pour investissement

La société AMG a, dans le cadre de son activité aurifère exercée sur le site minier de "Dieu-Merci" réalisé un programme d'investissement. Le 12 mai 2020, un crédit d'impôt pour investissement productif en Guyane de 5 836 K€ lui a été accordé.

La mise en service de l'unité de production ainsi que celle des matériels et équipements mobiliers y afférents sont intervenus le 21 novembre 2019, suite à l'obtention de l'Arrêté Préfectoral Complémentaire.

Le fait générateur du crédit d'impôt étant la date de livraison du bien, le crédit d'impôt obtenu (5 836 K€) a été comptabilisé sur l'exercice clos le 31 décembre 2019.

### Les parties liées

Les informations sur les parties liées sont résumées dans le tableau suivant :

	SMYD/ VERDAL / ARMINA / BGPP / OMCI	TNRF / G2M / SAIL	Autres parties liées
<b>Comptes de résultat</b>			
Prestations de services	325		-160
Charges externes			
Intérêts financiers	276	-1828	
<b>Bilan</b>			
Comptes courants		36 540	

### Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction :

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

La rémunération (y compris les avantages en nature) du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général s'élève à 260 K€.

**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 44,02 personnes

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	16	
Ouvrier	31	
<b>Total</b>	<b>69</b>	

**Engagements financiers**

 *Redevances Yaou et Dorlin*

Dans le cadre de l'acquisition de SMYD SAS auprès de Golden Star Ressources Ltd. et d'Euro Ressources (ex Guyanor), AMG s'est engagée, par contrat, à acquitter une redevance annuelle totale correspondant à 1% du chiffre d'affaires réalisé sur les sites d'exploitation de Yaou et de Dorlin ("CA"), ainsi qu'une redevance complémentaire de 1% du CA lorsque le total des redevances cumulées versées (soit 1 % du CA) dépassera un seuil s'élevant à 2,1 M€.

Le total des redevances cumulées au 31 décembre 2019 s'élève 0,4 k€, ce montant n'a pas augmenté dans la mesure où il n'y a eu aucune reprise de l'activité de production sur les sites concernés.

Le montant des dépenses faites sur le PEX Dorlin au 31 décembre 2019 est de 7.555.995 USD.

 *Engagements sur les PER Bon Espoir et PER Iracoubo Sud*

Dans le cadre du rachat à GOLDEN STAR Resources Ltd. de la société Armina Ressources Minières SARL ("Armina") détentrice des PER Bon Espoir et Iracoubo Sud, AMG a repris les engagements de caution donnés par société la GOLDEN STAR Resources Ltd. vis-à-vis du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable, des Transports et du Logement. AMG s'est ainsi engagé à donner à sa filiale Armina les moyens lui permettant de remplir ses obligations en termes de conduite des travaux d'exploration et de réhabilitation des sites. Ces 2 PER font l'objet de l'accord entre AMG, ARMINA et NEWMONT LaSource. Comme mentionné dans la Note 4.9 du rapport annuel, suite à la signature d'un accord en date du 3 août 2020 intitulé "Termination Agreement" Newmont LaSource SAS, Auplata Mining Group - AMG et Armina Ressources Minières SARL ont décidé d'un commun accord de mettre fin à la co-entreprise ("**Joint-Venture**") qui les liait depuis le 9 septembre 2014. Du fait de cet accord, chacune des parties reprend la pleine des titres miniers qu'elle avait apportés à la Joint-Venture. Pour le Groupe cela concerne le PER Bons Espoir, le PER Iracoubo Sud étant devenu caduc le 2 mars 2020. Cet accord reste conditionné à l'accord de l'administration qui est en cours.

Les dépenses mises à jour sont indiquées ci-dessous :

<i>PER Iracoubo Sud</i>	<i>Dépenses 15 – 19</i>	<i>Dépenses 18 - 19</i>	<i>Engagement</i>	<i>À dépense 2020</i>
02-03-20	234.726,68	234.726,68	1.505.054,00	1.270.327,
<i>PER Bon Espoir</i>	<i>Dépenses 15 – 19</i>	<i>Dépenses 18 - 19</i>	<i>Engagement</i>	<i>À dépense</i>
Demande de concession	5.171.498,00	206.453,00	560.000,00	

 *Engagement sur le PER Couriège*

Le PER Couriège fera l'objet d'un programme d'exploration qui est maintenant défini, mais pas encore validé. Il est prévu une campagne géophysique et de forages d'exploration et de définition afin de circonscrire un gisement à partir des données existantes.

 *Engagements hors bilan*

Suite à l'arrêté préfectoral N° 2015-322-0002 du 18 novembre 2015 autorisant AMG à exploiter une installation de séparation gravitaire d'or primaire et une unité modulaire de traitement du minerai aurifère sur la

commune de Saint-Élie, AMG a dû fournir une garantie financière à hauteur de 622.863 € pour la période allant de 2015 à 2019. Conformément aux prescriptions de l'Arrêté Préfectoral Complémentaire du 21 novembre 2019, cette garantie financière fait l'objet d'une mise à jour avec les services de la DGTM (ex DEAL).

**ENGAGEMENTS DONNÉS :**

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Garantie Financière ICPE	622.863
Engagements de dépenses non réalisées sur le PER Iracoubo Sud	1.270.327
<b>TOTAL</b>	<b>1.893.190</b>

**ENGAGEMENTS REÇUS :**

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Support financier permettant à la Société de faire face à ses obligations, les actionnaires de référence s'accordent de ne pas demander à court terme le remboursement de leurs avances jusqu'à retour à meilleure fortune.	
<b>TOTAL</b>	

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Mandat de Commissaire	AMG EUR		31-12-2019
	RSM	DELOITTE	
Revue limitée 30/06/19	18.900,00	23.100,00	42.000,00 €
Audit des comptes sociaux et consolidés 31/12/19	50.400,00	61.600,00	112.000,00 €
Travaux spécifiques d'intégration de AMG Pérou	2.700,00	3.300,00	6.000,00 €
Travaux spécifiques Regroupement d'entreprises	9.000,00	11.000,00	20.000,00 €
Filiaes (SMYD, AGP, VERDAL, ARMINA)	37.384,20		37.384,20 €
Complément	41.400,00		41.400,00 €
<b>Grand total</b>			<b>258.784,20 €</b>

**Entité consolidante**

Depuis de la réalisation de l'Apport en nature de la totalité des actions de la société BREXIA GOLDPLATA PERÚ S.A.C. , société de droit péruvien au capital de S/ 14.644.828,00, dont le siège social est Av. Alfredo Benavides, Miraflores 15048, Lima - Pérou ("**BGPP**") à Auplata Mining Group - AMG ("**AMG**"), AMG est consolidée au sein de BGPP.